



OL-PB -NB 22/02/2023

Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 7 février 2023

Le conseil s'est tenu à 17h30 à la Veyrière en présence :

-**Administrateurs** : Mireille Kishazy, Olivier Labasse (Président), Jean-Claude Secchi (trésorier), Claude Saulgeot (1^{er} Vice-Président), Georges Davignon (2^{ème} Vice-Président), Philippe Borel, Jacques Lelarge. Pouvoirs : Laurent Billet à Claude Saulgeot ; Richard Serret, Nicole Barbier, Luc Corneloup au Président. Le CA peut délibérer valablement (11/12).
- **Adhérents** : Françoise Carteron, François Barbier, Jacques Herrgott, Michel Meyer ; excusés : Claudine Béraud, JB Lemoine.

Ordre du Jour :

1^o approbation formelle du PV du CA de janvier (envoyé aux adhérents après approbation par le bureau)

2^o Actualité depuis le dernier CA: points village, GA, département

3^o synthèse des points pertinents pour BVV du CM.

4^o projet courrier OM

5^o Commissions Urba (dont 2 PC quai de Chavoires...) et mobilité (TCSPI)

6^o GT's en cours et à ouvrir

7^o appel de cotisations 2023

8^o questions diverses (P Chapel, ...)

PJ envoyées préalablement pour les § 1, 2, 4, 5.

1^o Approbation formelle du PV du CA de Janvier 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité

2^o Actualité

-Village : Concernant le problème posé pour le stationnement en centre bourg, Olivier rappelle avoir présenté l'état des lieux des emplacements, en situation, nombre et mode de gestion (dont Zone bleue avec extensions) en commission municipale. La Mairie a remercié, pris note (synthèse du GT envoyée), et s'est proposée de revoir la question (voir aussi projet parking Chapel). Concernant la route de la Corniche, BVV a alerté sur le dangereux et inadapté profil de voiries recommandé par le cabinet Profils Etudes. La Mairie devrait rediscuter avec ses prestataires de la recommandation de BVV.

-Grand Annecy. La dernière réunion du PADD (25/01) s'est tenu à Bonlieu en présence de la Présidente, du VP mobilité (Maire de Talloires), du VP infrastructures (Maire d'Annecy), de l'ancien Président et maire, du VP du Conseil départemental en charge des routes et bâtiments, mobilités, pistes cyclables. Le Président de BVV qui y a participé recommande à nouveau aux administrateurs de suivre le projet en détail ainsi que celui du SCoT en cours de révision.

-Département. Claude s'offusque des dégradations des canons à neige que l'on ne peut pas imputer aux opposants de la retenue collinaire qui ont remis le site en état (comme Olivier est allé le vérifier) dès le référé suspension du TA pour lequel BVV a contribué aux frais de justice. Attendons le jugement au fond. On remarque que d'autres stations de ski, y compris récemment en Suisse, ont connu de telles atteintes à leurs installations de neige artificielle (désormais majoritaire dans les stations de moyenne altitude). Philippe s'interroge sur la justification de non habitants pour interférer dans les décisions d'élus de communes qui ne sont pas les leurs. Pour Olivier, c'est la question, en droit, « de l'intérêt à agir » des personnes physiques et/ou morales. Quoiqu'il en soit , la dépense publique (1 467 994€ HT) via le

département, cofinanceur pour des aménagements (parkings pour des centaines de véhicules, artificialisation des sols) au col de la Croix Fry peut légitimement interpeler le contribuable.

3° Points clés du Conseil municipal

-Route de la Corniche. Georges signale l'ouverture de crédit par anticipation essentiellement motivée par les études de la réfection de la route de la corniche qui ne sera commencée que début mars (en conséquence fin pas avant 2024 ...) : 4M€ pour 1,7 Km dont 50% à la charge de la commune. Il y a des problèmes de largeur de voirie qui doit accepter : voie piéton + voitures en double sens+ vélos, et d'écoulement des eaux pluviales à la suite de la détérioration des drains et autres fossés créés par les anciens et détruits par le développement extensif des constructions depuis .

-Création des postes (en fait changement de postes ?) Agents de sécurité police municipale (période estivale) Animateurs centre loisirs, Adjoint directeur général des services.

-Problème posé par le club house du tennis : la Mairie veut mettre le holà aux dérives constatées par les riverains (bruit - éclairage des cours vides - repas hors membres du club , soirées et vente alcool sans licence) et rapportées par eux (BVV s'en est fait l'écho auprès d'élus en 2022) et redéfinir les conditions d'utilisation par une convention de gérance appropriée à la pratique sportive.

4° Ordures ménagères (OM)

Suite à la demande d'adhérents, un projet de courrier a été produit par CS, LB et LC. Le conseil demande à Olivier de le documenter sur les points juridiques et de le finaliser avec Claude pour envoi à la Présidente du Grand Annecy, avec copie au Maire de Veyrier-du-Lac ainsi qu'à la Députée (cf législatif). *Lettre envoyée le 14/02/2023 NDLR, jointe.*

5° Commissions permanentes

-Urbanisation. Claude fait le point : Bleu 1801 : demande PC, à suivre suite au 1^{er} recours (accepté) de BVV contre la privatisation rampante du quai de Chavoires. 87 route d'Annecy (quai de Chavoires, ex Terrier) : portail , volets et porte garage. Route de La Combe (ancien élu Ph.J.) : demande de travaux à suivre cf risque airbnb avec difficultés de stationnement et d'accès pour les riverains.

-Mobilité. Olivier (BVV) a cosigné une lettre du Grenelle avec JP Crouzat (FNE) à la Présidente et aux 2 VP du Grand Annecy pour faire le point sur l'avancement des études du projet Transport collectif en site propre intégral (TCSPI) qui semble prendre du retard et la programmation de la saisie de la CNDP (lettre envoyée le 27/01/2023, jointe)

6°Groupe de travail (GT) en cours et à ouvrir.

-GT Stationnement. Après la présentation des problèmes à résoudre et de l'état des lieux à la commission municipale « Mobilité » en janvier, les participants finaliseront, au retour de Richard, les recommandations

-Route du Mont Veyrier. Olivier propose de reprendre le crayon et le mètre suite aux 1ères recommandations mises en oeuvre par JF. Nore .Si des objectifs sont communs (sécurisation des piétons et réduction de la vitesse) , le profil ne sera pas le même que celui de la Corniche (trafic plus important -x2- des riverains, pente, quasi absence de vues sur le lac, places de stationnement...) mais la réfection de la Corniche impactera le trafic et devrait contribuer à la réduction la vitesse. Le Conseil préfère attendre la demande des adhérents riverains, l'AG et les premiers résultats de la Corniche pour redémarrer le GT.

7° Appel de cotisations 2023

Olivier est chargé de rédiger et envoyer l'appel en joignant un RIB. Jean Claude et Claude suivront, comme d'habitude, les remontées.

8° Questions diverses

-Parking Chapel en centre village. Le Président dresse l'historique municipal assez déplorable qui bloque le projet depuis 3-4 ans. L'intérêt de ce parking, inclus dans les recommandations de BVV ,quel qu'en soit le « business model » , est grand pour le centre village et les habitants. Il semble que le blocage juridique persiste. A suivre.

- Trottoirs route d'Annecy et rue de la Tournette. Si la recommandation de BVV a été bien reçue lors de sa présentation à la Mairie, tout semble bloqué suite à l'appel à une société d'études extérieure pour réfléchir au centre bourg. Olivier a présenté et communiqué en juillet toutes les études de BVV en la matière (dont « OSONS VEYRIER ») au prestataire.

- Presbytère, rue de la Voûte, cœur de village : idem.

-Chemin des Mottes : Georges signale que le haut du chemin, méconnu et d'intérêt pour les liaisons dans le village, a été refait et bien.

Fin de la réunion à 19h30.

Prochaine réunion, CA ouvert aux adhérents : Mardi 7 mars à 17h30, salle de la Veyrière (n-1)